



## *Avis de Course*

# « Les 20 Milles de NANCY »

***LE 05 Septembre 2010***

***LAC DE MADINE***

### **ORGANISATEUR**

- La SOCIETE NAUTIQUE DE MADINE  
Contact : Louis CIPRIANO 06 98 85 28 91

### **REGLES APPLICABLES**

- Les règles de Course à la Voile (RCV) 2009-2012
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile
- Le règlement des Courses à Handicap pour Voiliers Habitables, Quillards de Sport et les règles des classes concernées.
- Le présent Avis de Course
- Les instructions de Course et leurs annexes

### **CLASSES ADMISES**

« Les 20 Milles de NANCY » sont ouverts aux classes "Micros"(croiseurs-régates et protos)-"Voiliers Habitables», classes A-B-C-D-R et L du HN ,et Quillards de sport.

### **INSCRIPTIONS**

Les inscriptions seront enregistrées au Club House de la SNM le **DIMANCHE 05 SEPTEMBRE 2010 de 09H30 à 10 H00**. Tous les concurrents, y compris les membres des équipages, devront être en possession de la LICENCE de la "F.F.VOILE" 2010, visée par une autorité médicale (autorisation parentale pour les mineurs). Les instructions de course et leurs annexes seront disponibles au moment l'inscription. Une participation financière de 30€ sera demandée aux bateaux dont le skipper n'est pas adhérent à la SN Madine..

**Les skippers déjà régulièrement inscrits aux Championnats de Lorraine des 11 et 12 septembre 2010 sont dispensés de cette participation.**

# PROGRAMME

## **DIMANCHE 05 SEPTEMBRE 2010 :**

- 10 H 30 : Signal d'Avertissement de la 1<sup>ère</sup> manche
- 4 manches maximum
- 17H00. : PROCLAMATION DES RESULTATS AU CLUB HOUSE DE LA SNM - PORT DE NONSARD

## **CLASSEMENT**

- Classement en temps compensé ,formule « Handicap National /Osiris France»2010.
- Le nombre de manches pour que la compétition soit validée est de 1
- 4 manches devront être courues pour enlever le plus mauvais résultat

**NIVEAU DE LA COMPETITION :** LIGUE            Grade : 5A

## **TYPE DE PARCOURS**

Les parcours seront choisis par le Président du Comité de Course

## **COMMUNICATION RADIO**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## **DECHARGE DE RESPONSABILITE**

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès.

## **HEBERGEMENT :**

- Centre d'Hébergement LES TYPHAS  
Madine Accueil : 03 29 89 32 50 (16 gîtes directement sur le plan d'eau)
- GITE AGORA 2-55210 NONSARD-03 29 90 05 05  
(proximité immédiate du plan d'eau)
- GITE du HOLIT 14 rue de Champagne 54470 PANNES Tél : 03 83 81 99 71  
Mail : [heymelot@hotmail.com](mailto:heymelot@hotmail.com)
- DOMAINE de SATURNIN 5 rue de la Source 54470  
BERNECOURT 03 83 23 04 41  
Mail: [leclerecatherine@aol.com](mailto:leclerecatherine@aol.com)
- HOTEL DE MADINE-55-HEUDICOURT:03 29 89 34 80  
[hotel.lac.madine@wanadoo.fr](mailto:hotel.lac.madine@wanadoo.fr)
- CAMPING et EMBLEMES CAMPING-CAR  
Madine Accueil : 03 29 89 32 50
  
- **MISE A L'EAU et SORTIE**
- Pour les mises à l'eau et la sortie des bateaux, il est souhaitable de contacter la capitainerie du port aux numéros suivants : - 03 29 89 56 60
- Possibilité pour les bateaux régatant aux Championnats de Lorraine de les laisser au port. En informer le capitaine du port.